

Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre - Cliquez [ICI](#)

Version consolidée au 25 mai 2013 - Référence <http://www.legifrance.gouv.fr>

- Partie législative
- Première partie ([Articles L1 à L1 ter](#))

- Livre Ier : Régime général des pensions militaires d'invalidité.
- Titre Ier : Droit à pension des invalides.
- Chapitre Ier : Conditions du droit à pension. ([Articles L2 à L6](#))

- Chapitre II : Pensions définitives et pensions temporaires. ([Articles L7 à L8](#))

- Chapitre III : Taux des pensions. ([Articles L8 bis à L18](#))

- Chapitre IV : Majorations pour enfants. ([Articles L19 à L20](#))

- Chapitre V : Demandes de pension - Liquidation et concession. ([Articles L21 à L27](#))

- Chapitre VI : Révision pour aggravation. ([Articles L29 à L30](#))

- Titre II : Emoluments complémentaires.
- Chapitre Ier : Allocations spéciales temporaires aux grands invalides. ([Articles L31 à L35 quater](#))

- Chapitre II : Statut des grands mutilés de guerre et allocations spéciales aux grands mutilés. ([Articles L36 à L40](#))

- Chapitre III : Indemnité de soins aux tuberculeux. ([Article L41](#))

- Titre III : Droits à pension des conjoints survivants et des orphelins.
- Chapitre Ier : Des droits à la pension. ([Articles L43 à L48](#))

- Chapitre II : Fixation de la pension. ([Articles L49 à L57](#))

- Chapitre III : Déchéance spéciale du droit à pension. ([Articles L58 à L62](#))

- Chapitre IV : Des enfants naturels reconnus. ([Articles L63 à L65](#))

- Chapitre V : Droits des ayants cause des personnes disparues. ([Articles L66 à L66 bis](#))

- Titre IV : Droits à pension des ascendants. ([Articles L67 à L77](#))

- Titre V : Révision et voies de recours.
- Chapitre Ier : Révision. ([Article L78](#))

- Chapitre II : Voies de recours. ([Article L79](#))
- Section 1 : Tribunal des pensions. ([Article L80](#))

- Section 2 : Cour régionale des pensions. ([Article L89](#))

- Section 4 : Dispositions générales. ([Articles L104 à L104-1](#))

- Titre VI : Dispositions diverses relatives au paiement des pensions.

- Chapitre Ier : Inaccessibilité - Insaisissabilité. ([Articles L105 à L106](#))
- Chapitre II : Suspension du droit à pension. ([Article L107](#))
- Chapitre III : Prescriptions des arrérages. ([Articles L108 à L109 bis](#))
- Chapitre IV : Paiement des majorations pour enfants. ([Articles L110 à L111](#))
- Chapitre V : Règles générales de cumul. ([Articles L112 à L114](#))

- Titre VII : Soins, traitements, rééducation, sécurité sociale.
 - Chapitre Ier : Soins gratuits.
 - Section 1 : Admission aux soins gratuits. ([Article L115](#))

 - Section 2 : Surveillance et contrôle des soins.

 - Section 3 : Dispositions générales. ([Articles L120 à L123](#))

 - Chapitre III : Aliénés. ([Articles L124 à L127](#))

 - Chapitre IV : Appareillage. ([Articles L128 à L131](#))

 - Chapitre V : Rééducation professionnelle. ([Articles L132 à L136](#))

 - Chapitre VI : Sécurité sociale. ([Article L136 bis](#))

- Titre VIII : Définition, mesures d'exécution. ([Articles L137 à L137 bis](#))

- Livre II : Régimes rattachés au régime général et régimes spéciaux
- Titre Ier : Régimes applicables à certains personnels militaires et assimilés
- Chapitre Ier : Militaires de carrière. ([Article L138](#))

- Chapitre II : Autres personnels militaires. ([Articles L139 à L149](#))

- Chapitre III : Affectés spéciaux, membres de la défense passive requis
- Section 1 : Affectés spéciaux. ([Article L150](#))

- Section 2 : Défense passive. ([Articles L151 à L153](#))

- Section 3 : Sapeurs-pompiers des places fortes requis et affectés spéciaux de la guerre 1914-1918. ([Articles L154 à L157](#))

- Chapitre IV : Dispositions applicables à certains fonctionnaires. ([Article L158](#))

- Chapitre V : Marins du commerce
- Section 1 : Dispositions générales. ([Articles L159 à L162](#))

- Section 2 : Dispositions spéciales à la guerre 1939-1945. ([Articles L163 à L165](#))

- Chapitre VI : Formation préliminaire. ([Article L166](#))

- Chapitre VII : Chantiers de jeunesse. ([Articles L167 à L170](#))

- Titre II : Membres des organisations civiles et militaires de la Résistance
- Chapitre Ier : De la qualité de membre des FFI et de membre de la Résistance

- Section 1 : Membres des FFI et membres de la Résistance. ([Articles L171 à L175](#))

- Section 2 : Aveugles de la Résistance. ([Article L176](#))

- Chapitre II : Du droit à pension
- Section 1 : Conditions du droit à pension. ([Articles L177 à L182](#))

- Section 2 : Taux des pensions. ([Article L183](#))

- Section 3 : Majorations pour enfant. ([Article L184](#))

- Section 4 : Ayants cause. ([Article L185](#))

- Section 5 : Bénéficiaires spéciaux
- Paragraphe 1 : FFI et membres de la Résistance. ([Articles L186 à L188](#))

- Paragraphe 2 : Aveugles de la Résistance. ([Articles L189 à L189-1](#))

- Chapitre III : Dispositions diverses. ([Articles L190 à L192](#))

- Titre III : Règles applicables aux victimes civiles
- Chapitre Ier : Victimes civiles de la guerre
- Section 1 : Détermination du droit à pension
- Paragraphe 1 : Victimes de la guerre 1914-1918. ([Articles L193 à L196](#))

- Paragraphe 2 : Victimes de la guerre 1939-1945 et assimilées. ([Articles L197 à L207](#))

- Paragraphe 3 : Réparations des dommages causés aux tiers par des accidents survenus dans les établissements travaillant pour la défense nationale. ([Article L208](#))

- Paragraphe 4 : Ayants cause. ([Articles L209 à L210](#))

- Section 2 : Procédure
- Paragraphe 1 : Demande de pension et date d'entrée en jouissance. ([Articles L211 à L212](#))

- Paragraphe 2 : Preuve et présomption. ([Article L213](#))

- Paragraphe 3 : Règles de liquidation. ([Articles L214 à L219](#))

- Paragraphe 4 : Dispositions diverses. ([Articles L220 à L223](#))

- Chapitre II : Dispositions spéciales concernant les fonctionnaires victimes de faits de guerre. ([Article L224](#))

- Titre IV : Alsaciens et Lorrains
- Chapitre Ier : Militaires ayant servi dans l'armée française au cours de la guerre 1870-1871. ([Articles L225 à L226](#))

- Chapitre II : Militaires ayant servi dans l'armée allemande
- Section 1 : De 1871 à 1914. ([Articles L227 à L229](#))

- Section 2 : Au cours de la guerre 1914-1918. ([Article L230](#))

- Section 3 : Au cours de la guerre 1939-1945. ([Articles L231 à L235](#))

- Section 4 : Dispositions communes aux Alsaciens et Lorrains ayant servi dans l'armée allemande. ([Articles L236 à L239-1](#))

- Chapitre III : Alsaciens et Lorrains incorporés dans le service allemand du travail. ([Articles L239-2 à L239-3](#))

- Titre V : Militaires et assimilés originaires d'Algérie et des pays d'outre-mer
- Chapitre Ier : Droit à pension des militaires autochtones et de leurs ayants cause. ([Articles L240 à L247](#))

- Chapitre II : Droit à pension des travailleurs indochinois. ([Articles L248 à L250](#))

- Titre VI : Etrangers.
- Chapitre unique : Etrangers ayant servi dans les formations françaises. ([Articles L251 à L252-1](#))

- Titre VII : Admission de certains étrangers, ainsi que de certains Français victimes de circonstances particulières, au bénéfice des dispositions du présent code. ([Articles L252-2 à L252-5](#))

- Livre III : Droits et avantages attachés à la qualité d'ancien combattant ou de victime de guerre
- Titre Ier : Carte et retraite du combattant

- Chapitre Ier : Carte du combattant. ([Articles L253 à L254](#))

- Chapitre II : Retraite du combattant. ([Articles L255 à L261](#))

- Titre II : Statut des résistants, des déportés, internés et réfractaires
- Chapitre Ier : Statut des combattants volontaires de la Résistance
- Section 1 : De la qualité de combattant volontaire de la Résistance. ([Articles L262 à L265](#))

- Section 2 : Droits des combattants volontaires de la Résistance. ([Articles L266 à L268](#))

- Section 3 : Dispositions diverses. ([Article L269](#))

- Chapitre II : Statut des déportés et internés de la Résistance
- Section 1 : De la qualité de déporté et interné de la Résistance. ([Articles L272 à L277](#))

- Section 2 : Droits des déportés et internés résistants. ([Articles L278 à L284](#))

- Chapitre III : Statut des déportés et internés politiques
- Section 1 : De la qualité de déporté et interné politique. ([Articles L286 à L294](#))

- Section 2 : Droits des déportés et internés politiques. ([Articles L295-1 à L295-2](#))

- Chapitre IV : Statut des réfractaires. ([Articles L296 à L297](#))
- Section 1 : De la qualité de réfractaire. ([Articles L298 à L300](#))

- Section 2 : Droits des réfractaires. ([Articles L301 à L304](#))

- Section 3 : Dispositions diverses. ([Article L305](#))

- Chapitre V : Statut des personnes contraintes au travail
- Section 1 : Définition des bénéficiaires. ([Articles L308 à L312](#))

- Section 2 : Droit des personnes contraintes au travail. ([Articles L313 à L318](#))

- Chapitre VI : Mesures d'exécution. ([Articles L319 à L319 bis](#))

- Titre II bis : Statut des victimes de la captivité en Algérie
- Chapitre Ier : Définition des bénéficiaires ([Articles L319-1 à L319-2](#))

- Chapitre II : Droits des victimes de la captivité en Algérie ([Articles L319-3 à L319-5](#))

- Chapitre III : Mesures d'exécution ([Article L319-6](#))

- Titre III : Droits et avantages accessoires
- Chapitre Ier : Cartes d'invalidité et avantages y afférents
- Section 1 : Réduction sur les chemins de fer. ([Articles L320 à L321](#))

- Section 2 : Droit de priorité. ([Articles L322 à L324](#))

- Section 3 : Réduction de tarif accordée à certains conjoints survivants de guerre et aux orphelins de guerre. ([Article L324 bis](#))

- Chapitre II : Prêts, secours et autres dispositions pécuniaires
- Section 1 : Prêts. ([Articles L325 à L332](#))

- Section 2 : Secours. ([Articles L333 à L334](#))

- Section 3 : Pécule et indemnisations diverses. ([Articles L334 bis à L342](#))

- Section 4 : Rentes mutualistes. ([Article L343](#))

- Chapitre III : Décorations et insignes
- Section 1 : Légion d'honneur et médaille militaire
- Paragraphe 1 : Légion d'honneur. ([Articles L344 à L347](#))

- Paragraphe 2 : Médaille militaire. ([Article L348](#))

- Paragraphe 3 : Contingents réservés aux membres de la Résistance. ([Articles L349 à L350](#))

- Section 2 : Croix du combattant volontaire. ([Articles L351 à L353 bis](#))

- Section 3 : Croix du combattant. ([Articles L354 à L355](#))

- Section 4 : Médaille de la victoire. ([Articles L356 à L370](#))

- Section 5 : Médaille des prisonniers civils, déportés et otages de la grande guerre. ([Articles L371 à L377](#))

- Section 6 : Médaille de la déportation et de l'internement pour faits de résistance. ([Article](#)

[e L378](#)

)

- Section 7 : Médaille commémorative de la grande guerre. ([Articles L379 à L382](#))

- Section 8 : Médaille commémorative des combattants volontaires de la Résistance. ([Article L383](#)

)

- Section 9 : Médaille de la déportation et de l'internement. ([Articles L384 à L386](#))

- Section 10 : Insigne des parents et conjoints survivants des "Morts pour la France". ([Articles L387 à L390](#)

)

- Section 11 : Insignes des réfractaires et des personnes contraintes au travail. ([Articles L391 à L391 bis](#)

)

- Section 12 : Mesures d'exécution. ([Article L392](#))

- Chapitre IV : Emplois réservés ([Article L393](#))

- Section 1 : Bénéficiaires des emplois réservés ([Articles L394 à L398](#))

- Section 2 : Procédure d'accès aux emplois réservés ([Articles L399 à L407](#))

- Titre IV : Pupilles de la nation

- Chapitre Ier : De la qualité de pupille de la nation
- Section 1 : Enfants ayant vocation à la qualité de pupille de la nation. ([Articles L461 à L464](#))
- Section 2 : Conditions du droit. ([Articles L465 à L466](#))
- Section 3 : Adoption par la nation. ([Articles L467 à L469](#))

- Chapitre II : Protection et aide de l'Etat. ([Article L470](#))
- Section 1 : Organismes chargés d'assurer la protection et le soutien de l'Etat. ([Article L471](#))
- Section 2 : Tutelle des pupilles. ([Articles L472 à L479](#))
- Section 3 : Placement des pupilles. ([Articles L480 à L481](#))
- Section 4 : Avantages particuliers accordés aux pupilles de la nation. ([Articles L482 à L485](#))

- Chapitre III : Mesures d'application. ([Articles L486 à L487](#))

- Livre IV : Etat civil et sépultures
- Chapitre Ier : Mention "Mort pour la France". ([Articles L488 à L492 bis](#))
- Chapitre Ier bis : Mention "Mort pour le service de la Nation". ([Article L492 ter](#))
- Chapitre II : Transfert et restitution des corps. ([Articles L493 à L497](#))

- Chapitre III : Sépulture perpétuelle
- Section 1 : Droit à la sépulture perpétuelle. ([Article L498](#))

- Section 2 : Cimetières nationaux. ([Articles L499 à L504](#))

- Section 3 : Cimetières communaux. ([Articles L505 à L509](#))

- Section 4 : Dispositions particulières. ([Articles L510 à L514](#))

- Chapitre IV : Voyages sur les tombes ou sur les lieux du crime. ([Articles L515 à L516](#))

- Livre V : Institutions
- Titre Ier : Office des anciens combattants et victimes de guerre
- Chapitre Ier : Office national et offices départementaux. ([Article L517](#))

- Chapitre II : Du bénéfice des institutions des offices
- Section 1 : Cas général. ([Article L520](#))

- Section 2 : Cas particuliers. ([Articles L521 à L524](#))

- Chapitre III : Dispositions financières. ([Articles L525 à L527](#))

- Titre II : Institution nationale des invalides. ([Articles L528 à L537](#))

- Partie réglementaire - Décrets en Conseil d'Etat
- Livre Ier : Régime général des pensions militaires d'invalidité.
- Titre Ier : Droits à pension des invalides.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II Néant

- Chapitre III : Rapport constant entre les pensions et les traitements bruts de la fonction publique de l'Etat. ([Article R1](#))

- Chapitre IV Néant

- Chapitre V : Demandes de pensions - Liquidation et concession.
- Section 1 : Militaires présents sous les drapeaux. ([Articles R6 à R7](#))

- Section 2 : Militaires renvoyés dans leurs foyers. ([Articles R8 à R9](#))

- Section 3 : Règles générales pour l'instruction des demandes de pension. ([Articles R10 à R19-1](#))

- Section 4 : Anciens militaires résidant à l'étranger. ([Articles R20 à R22](#))

- Section 5 : Procédure particulière de liquidation et de concession des pensions dans le cadre de la délégation prévue à l'article L. 24.

- Chapitre VI : Révision pour aggravation. ([Articles R27 à R28](#))

- Titre II : Emoluments complémentaires.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II : Statut des grands mutilés de guerre et allocations spéciales aux grands mutilés.
 - Section 1 : Procédure d'attribution des allocations spéciales. ([Articles R29 à R32-1](#))

 - Section 2 : Infirmités ouvrant droit aux allocations. ([Articles R33 à R34-1](#))

 - Section 3 : Attribution de l'allocation aux pensionnés pour tuberculose. ([Articles R34-2 à R34-5](#))

 - Section 4 : Taux des allocations, règles de cumul. ([Article R35](#))

- Chapitre III Néant

- Titre III : Droit à pension des conjoints survivants et des orphelins.
 - Chapitre Ier : Des droits à la pension. ([Article R36](#))

 - Chapitre II : Fixation de la pension. ([Article R37](#))

 - Chapitre III Néant

 - Chapitre IV Néant

 - Chapitre V Néant

- Titre IV : Droits à pension des ascendants. ([Articles R38 à R42](#))

- Titre V : Révision et voies de recours.
 - Chapitre Ier Néant

- Chapitre II : Voies de recours.
- Section 1 : Tribunal départemental des pensions.
- Paragraphe 1 : Désignation des membres du tribunal. ([Articles R43 à R45](#))

- Paragraphe 2 : Indemnités. ([Articles R46 à R47](#))

- Paragraphe 3 : Rôle des associations dans le choix des délégués des pensionnés. ([Articles R48 à R49](#))

- Paragraphe 4 : Remplacement des membres du tribunal cessant leurs fonctions en cours de mandat. ([Article R50](#))

- Paragraphe 5 : Attributions du greffier du tribunal. ([Article R51](#))

- Paragraphe 6 : Représentation au tribunal des membres de la Résistance et des combattants volontaires de la Résistance. ([Articles R52 à R54](#))

- Paragraphe 8 : Procédure normale. ([Articles R57 à R61](#))

- Paragraphe 9 : Procédure sommaire. ([Article R62](#))

- Section 2 : Cour régionale des pensions. ([Articles R64 à R68](#))

- Section 3 : Conseil d'Etat. ([Article R69](#))

- Titre VI : Dispositions diverses relatives au paiement des pensions.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II Néant

- Chapitre III : Prescription des arrérages. ([Articles R91 à R101](#))

- Chapitre IV Néant

- Chapitre V : Règles générales de cumul. ([Article R102](#))

- Titre VII : Soins, traitements et rééducation. ([Article R102-1](#))
- Chapitre Ier : Soins médicaux gratuits. ([Article R102-2](#))

- Chapitre IV : Appareillage.

- Titre VIII : Dispositions applicables en Nouvelle Calédonie, en Polynésie française, à Wallis et Futuna et dans les Terres australes et antarctiques françaises.
- Chapitre Ier : Conditions d'application du régime général.
- Section 1 : Principe. ([Articles R103 à R104](#))

- Chapitre II : Dispositions particulières à la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Wallis et Futuna et les Terres australes et antarctiques françaises.
- Section 1 : Dispositions spéciales relatives à l'instruction des demandes de pension des militaires. ([Articles R105 à R113](#))

- Section 2 : Dispositions spéciales concernant les ayants cause. ([Articles R114 à R117](#))

- Section 3 : Dispositions spéciales concernant les voies de recours.
- Paragraphe 1 : Juridiction de première instance. ([Articles R118 à R124](#))

- Paragraphe 2 : Juridiction d'appel. ([Articles R125 à R129](#))

- Paragraphe 3 : Juridiction des pensions en Tunisie et au Maroc. ([Articles R130 à R133](#))

- Paragraphe 4 : Attributions. ([Articles R137 à R140](#))

- Paragraphe 5 : Allocations diverses et frais. ([Articles R141 à R145](#))

- Livre II : Régimes rattachés au régime général et régimes spéciaux.
- Titre Ier : Régimes applicables à certains personnels militaires et assimilés.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II : Aumôniers militaires. ([Article R146](#))

- Chapitre III : Afféctés spéciaux et membres de la défense passive.
- Section 1 : Défense passive. ([Articles R147 à R154](#))

- Section 2 : Sapeurs-pompiers des places fortes. ([Article R155](#))

- Chapitre IV Néant

- Chapitre V Néant

- Chapitre VI Néant

- Chapitre VII Néant

- Titre II : Membres des organisations civiles et militaires de la Résistance.
- Chapitre Ier : De la qualité de résistant. ([Articles R156 à R161](#))

- Chapitre II : Du droit à pension des membres de la Résistance. ([Articles R162 à R168](#))

- Chapitre III : Aveugles de la Résistance. ([Article R168-1](#))

- Titre III : Règles applicables aux victimes civiles.
- Chapitre Ier : Victimes civiles de la guerre.
- Section 1 : Droit à pension.
- Paragraphe 1 : Déportés et internés politiques. ([Article R169](#))

- Paragraphe 2 : Ayants cause. ([Articles R170 à R171](#))

- Section 2 : Procédure.
- Paragraphe 1 : Invalides. ([Articles R172 à R180](#))

- Paragraphe 2 : Ayants cause. ([Articles R182 à R187](#))

- Paragraphe 3 : Règles de liquidation. ([Articles R188 à R190](#))

- Paragraphe 4 : Recours. ([Article R192](#))

- Paragraphe 5 : Procédure applicable hors de la métropole. ([Articles R193 à R196](#))

- Paragraphe 6 : Allocations provisoires d'attente. ([Articles R197 à R201](#))

- Titre IV : Alsaciens et Lorrains.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II : Militaires ayant servi dans l'armée allemande.
- Section 1 : Conditions du droit à pension des militaires ayant servi au cours des guerres 1914-1918 et 1939-1945. ([Articles R202 à R205](#))

- Section 2 : Procédure de liquidation. ([Articles R206 à R220](#))

- Section 3 : Dispositions diverses. ([Articles R221 à R222](#))

- Livre III : Droits et avantages attachés à la qualité d'ancien combattant ou de victime de guerre.
- Titre Ier : Carte et retraite du combattant.
- Chapitre Ier : Carte du combattant. ([Article R223](#))
- Section 1 : De la qualité de combattant. ([Articles R224 à R228](#))

- Section 2 : Procédure d'attribution et de retrait de la carte. ([Articles R229 à R235](#))

- Chapitre II : Retraite du combattant.
- Section 1 : Procédure d'attribution. ([Articles R236 à R238](#))

- Section 2 : Payement de la retraite. ([Articles R241 à R245](#))

- Section 3 : Citoyens français n'ayant pas servi dans l'armée française. ([Articles R246 à R251](#))

- Chapitre III : Mesures d'exécution. ([Articles R252 à R253-1](#))

- Titre II : Statuts des résistants, déportés, internés et réfractaires.
- Chapitre Ier : Statut des combattants volontaires de la Résistance.
- Section 1 : De la qualité de combattant volontaire de la Résistance. ([Articles R254 à R257](#))

- Section 2 : Droits des combattants volontaires de la Résistance. ([Articles R258 à R259](#))

- Section 3 : Procédure d'attribution du titre de combattant volontaire de la Résistance. ([Article R260](#))

- Paragraphe 1 : Commissions.

- Paragraphe 2 : Demande du titre de combattant volontaire de la Résistance. ([Articles R265 à R266](#))

- Section 4 : Conditions d'application aux membres des F.F.L. et aux membres de la Résistance ayant résisté dans les camps de prisonniers ou ayant servi dans les pays d'outre-mer ou en territoires étrangers occupés par l'ennemi. ([Article R269](#))
- Paragraphe 1er : De la reconnaissance de la qualité de combattant volontaire de la Résistance aux membres des forces françaises libres. ([Articles R271 à R272](#))

- Paragraphe 2 : De la Résistance dans les camps de prisonniers. ([Articles R273 à R275](#))

- Paragraphe 3 : De la reconnaissance de la qualité de combattant volontaire de la Résistance aux membres de la Résistance ayant servi dans les départements et pays d'outre-mer ou en territoires étrangers occupés par l'ennemi. ([Articles R276 à R279](#))

- Paragraphe 4 : Dispositions diverses. ([Articles R280 à R281](#))

- Chapitre II : Statut des déportés et internés résistants.
- Section 1 : De la qualité de déporté et interné résistant.
- Paragraphe 1 : Conditions générales d'obtention du titre. ([Articles R286 à R287 ter](#))

- Paragraphe 2 : Conditions propres à chaque catégorie de déporté ou d'interné résistant.
([Articles R288 à R296](#))

- Paragraphe 3 : Cas d'exclusion. ([Article R297](#))

- Section 2 : Droits des déportés et internés résistants. ([Articles R298 à R304](#))

- Section 3 : Procédure d'attribution du titre de déporté et interné résistant. ([Article R305](#))

- Paragraphe 2 : Demande du titre de déporté et interné résistant. ([Articles R316 à R325](#))

- Paragraphe 3 : Justification du titre de déporté et interné de la Résistance. ([Article](#)

R326)

- Chapitre III : Statut des déportés et internés politiques.
- Section 1 : De la qualité de déporté et interné politique.
- Paragraphe 1 : Conditions générales d'obtention du titre. ([Articles R327 à R328](#))

- Paragraphe 2 : Conditions propres à certaines catégories de déportés et internés politiques. ([Articles R329 à R333](#))

- Paragraphe 3 : Cas d'exclusion. ([Article R334](#))

- Section 2 : Des droits des déportés et internés politiques. ([Article R335](#))

- Section 3 : Procédure d'attribution du titre de déporté et interné politique - Justification de ce titre. ([Article R336](#))
- Paragraphe 1 : Commissions. ([Article R341](#))

- Paragraphe 2 : Demande de titre de déporté et interné politique. ([Articles R346 à R350](#))

- Paragraphe 3 : Justification du titre de déporté et interné politique. ([Article R351](#))

- Chapitre IV : Statut des réfractaires.
- Section 1 : Bénéficiaires. ([Articles R352 à R355](#))

- Section 2 : Procédure d'attribution du titre de réfractaire. ([Articles R356 à R363](#))

- Section 3 : Droits des réfractaires. ([Articles R364 à R366](#))

- Section 4 : Dispositions diverses. ([Articles R367 à R368](#))

- Chapitre V : Statut des personnes contraintes au travail.
- Section 1 : Bénéficiaires. ([Articles R370 à R372](#))

- Section 2 : Procédure de reconnaissance des droits. ([Articles R373 à R379](#))

- Section 3 : Droits des bénéficiaires du présent chapitre. ([Articles R381 à R385](#))

- Section 4 : Dispositions diverses. ([Articles R386 à R387 bis](#))

- Titre II bis : Statut des victimes de la captivité en Algérie et des prisonniers du Viet-Minh.
(
[Articles R388-1 à R388-5](#)
)

- Titre II ter : Commissions nationales. ([Articles R388-6 à R388-8](#))

- Titre III : Droits et avantages accessoires.
- Chapitre Ier : Carte d'invalidité et avantages y afférents. ([Articles R389-1 à R389-3](#))

- Chapitre II : Prêts, secours et autres dispositions pécuniaires.
- Section 1 : Prêts. ([Articles R389-4 à R391-2](#))

- Section 2 : Pécule et indemnisations diverses. ([Articles R391-3 à R391-8](#))

- Chapitre III : Décorations et insignes. ([Articles R392 à R395-3](#))

- Chapitre IV : Emplois réservés.
 - Section 1 : Dispositions relatives aux emplois réservés aux bénéficiaires des dispositions des articles L. 394 à L. 398. ([Articles R396 à R407](#))

 - Section 2 : Dispositions relatives aux bénéficiaires des dispositions de l'article L. 406. ([Articles R408 à R413](#))

- Titre IV : Pupilles de la nation.
 - Chapitre Ier : Reconnaissance du droit au titre de pupille de la nation. ([Articles R496 à R504](#))

 - Chapitre II : Protection et aide de l'Etat.
 - Section 1 : Gestion des deniers pupillaires. ([Articles R505 à R513](#))

 - Section 2 : Placement des pupilles de la nation. ([Article R514](#))
 - Paragraphe 1 : Placement dans les établissements. ([Articles R515 à R525](#))

 - Paragraphe 2 : Placement chez les particuliers. ([Articles R526 à R532](#))

 - Section 3 : Equivalence de bourses et exonérations. ([Article R533](#))

 - Section 4 : Subventions. ([Article R534](#))
 - Paragraphe 1 : Subventions d'entretien. ([Articles R535 à R540](#))

- Paragraphe 2 : Subventions d'apprentissage. ([Articles R541 à R562](#))

- Chapitre III : Dispositions diverses. ([Article R563](#))

- Livre IV : Etat civil et sépultures.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II Néant

- Chapitre III : Sépultures perpétuelles.
- Section 1 : Dispositions communes aux victimes civiles et militaires. ([Articles R564 à R569-1](#))

- Section 2 : Dispositions concernant les personnes civiles. ([Articles R569-2 à R569-4](#))

- Chapitre IV : Voyages sur les tombes ou sur les lieux du crime. ([Articles R570 à R571](#))

- Livre V : Institutions.
- Chapitre Ier : Office national des anciens combattants
- Section 1 : Dispositions générales. ([Articles R572 à R572-1](#))

- Section 2 : Attributions du directeur général de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre en matière de droits et avantages accessoires. ([Article R572-2](#))

- Chapitre II : Conseils pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation.
 - Section 1 : Conseils départementaux pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation ([Articles R573 à R577](#))

 - Section 2 : Conseils pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française ([Articles R578 à R580](#))

- Partie réglementaire - Décrets simples
- Livre Ier : Régime général des pensions militaires d'invalidité.
- Titre Ier : Droit à pension des invalides.
- Chapitre Ier : Conditions du droit à pension. ([Article D1](#))

- Chapitre II Néant

- Chapitre III : Taux des pensions. ([Articles D2 à D3](#))

- Chapitre IV Néant

- Chapitre V : Demandes de pensions - Liquidation et concession. ([Article D4](#))

- Chapitre VI Néant

- Titre II : Emoluments complémentaires.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II : Statut des grands mutilés de guerre. Néant

- Chapitre III : Indemnités de soins aux tuberculeux. ([Articles D8 à D19](#))

- Titre III : Droit à pension des veuves et des orphelins.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II : Fixation de la pension. ([Article D20](#))

- Chapitre III Néant

- Chapitre IV Néant

- Chapitre V Néant

- Titre IV : Droit à pension des ascendants. ([Article D21](#))

- Titre V : Révision et voies de recours.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II : Voies de recours.
- Section 3 : Dispositions diverses. ([Articles D29 à D31](#))

- Titre VI : Dispositions diverses relatives au paiement des pensions.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II Néant

- Chapitre III Néant

- Chapitre IV Néant

- Chapitre V Néant

- Chapitre VI : Allocations provisoires d'attente.
 - Section 1 : Militaires et marins.
 - Paragraphe 1 : Règles générales. ([Articles D37 à D39](#))

 - Paragraphe 2 : Paiement des allocations provisoires d'attente. ([Articles D40 à D44](#))

 - Section 2 : Ayants cause des militaires ou marins.
 - Paragraphe 1 : Règles générales. ([Articles D45 à D47](#))

 - Paragraphe 2 : Paiement des allocations provisoires d'attente. ([Articles D48 à D52](#))

- Titre VII : Soins, traitement et rééducation.
 - Chapitre Ier : Soins gratuits.
 - Section 1 : Admission aux soins gratuits. ([Articles D53 à D55](#))

 - Section 2 : Soins externes. ([Articles D56 à D62](#))

 - Section 3 : Hospitalisations. ([Articles D63 à D68](#))

 - Section 4 : Surveillance et contrôle des soins. ([Articles D69 à D70](#))

- Section 5 : Dispositions générales.
- Paragraphe 1 : Règlement des frais occasionnés par les soins médicaux gratuits. ([Article D71 à D73](#))

- Paragraphe 2 : Procédure et voies de recours. ([Articles D74 à D77](#))

- Paragraphe 3 : Dispositions particulières aux ressortissants résidant à l'étranger. ([Article D78](#))

- Chapitre II : Internés. ([Article D79](#))

- Chapitre III : Appareillage. ([Article D80](#))

- Chapitre V : Rééducation professionnelle. ([Articles D226 à D230](#))

- Titre VIII : Définition - Mesures d'exécution. Néant

- Livre II : Régimes rattachés au régime général et régimes spéciaux.
- Titre Ier : Régimes applicables à certains personnels militaires et assimilés.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II : Formations auxiliaires féminines. ([Article D231](#))

- Chapitre III Néant

- Chapitre IV Néant

- Chapitre V Néant

- Chapitre VI Néant

- Chapitre VII : Chantiers de la jeunesse. ([Articles D232 à D240](#))

- Titre II Néant

- Titre III Néant

- Titre IV Néant

- Titre V : Militaires et assimilés originaires de l'Afrique du Nord et des pays d'outre-mer.
- Chapitre Ier : Droit à pension des militaires autochtones et de leurs ayants cause. ([Articles D241 à D242](#))

- Chapitre II : Droit à pension des travailleurs indochinois. ([Articles D243 à D250](#))

- Chapitre III : Allocations provisoires d'attente. ([Articles D252 à D257](#))

- Livre III : Droits et avantages attachés à la qualité d'ancien combattant ou de victime de guerre.
- Titre Ier : Carte et retraite du combattant - Titre de reconnaissance de la nation.
- Chapitre Ier : Carte du combattant.
- Section 1 : Algérie. ([Article D258](#))

- Section 2 : Pays d'outre-mer. ([Articles D259 à D263](#))

- Chapitre II : Retraite du combattant.
- Section 1 : Attribution et paiement de la retraite. ([Articles D264 à D265](#))

- Section 2 : Citoyens français n'ayant pas servi dans l'armée française. ([Article D266](#))

- Chapitre III : Titre de reconnaissance de la nation ([Articles D266-1 à D266-5](#))

- Titre II : Statut des résistants, déportés, internés et réfractaires. Néant

- Titre III : Droits et avantages accessoires.
- Chapitre Ier : Carte d'invalidité et droits y afférents
- Section 1 : Réduction sur les transports ferroviaires. ([Article D267](#))

- Section 2 : Réduction sur les transports routiers. ([Articles D268 à D270](#))

- Chapitre II : Prêts, secours et autres dispositions pécuniaires. ([Articles D271-2 à D271-14](#))

- Chapitre III : Décorations et insignes.
- Section 1 : Légion d'honneur et médaille militaire. ([Articles D272 à D274](#))

- Section 2 : Croix du combattant volontaire de la guerre 1914-1918. ([Articles D275 à D276 bis](#))

- Section 3 : Croix du combattant. ([Articles D277 à D280](#))

- Section 4 : Médaille de prisonniers civils, déportés et otages de la grande guerre. ([Article D281 à D284](#))

- Section 5 : Médaille commémorative française de la guerre 1939-1945. ([Articles D285 à D294](#))

- Section 6 : Médaille de la France libérée. ([Articles D295 à D299](#))

- Section 7 : Insigne des pères, mères, veuves et veufs des "Morts pour la France". ([Articles D300 à D305](#))

- Section 8 : Insigne des victimes civiles. ([Articles D306 à D310](#))

- Chapitre IV : Emplois réservés.
- Section 1 : Énumération des emplois réservés et constitution des tableaux. ([Articles D311 à D313](#))

- Section 2 : Admission des orphelines de guerre dans les manufactures de l'Etat.
- Paragraphe 1 : Constitution et instruction des dossiers. ([Articles D315 à D318](#))

- Paragraphe 2 : Classement. ([Article D319](#))

- Paragraphe 3 : Désignation et nomination. ([Articles D320 à D327](#))

- Section 3 : Questions diverses. ([Article D328](#))

- Titre IV : Pupilles de la Nation.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II : Protection et aide de l'Etat.
- Section 1 : Manutention des deniers pupillaires. ([Articles D361 à D381](#))

- Section 2 : Bourses et subventions. ([Articles D382 à D383](#))

- Chapitre III : Dispositions particulières.
- Section 1 : Enfants de militaires ou d'attachés aux armées victimes d'un fait de guerre sur un théâtre d'opérations situé hors de France. ([Article D384](#))

- Section 3 : Territoires d'outre-mer. ([Articles D387 à D389](#))

- Section 4 : Pupilles résidant à l'étranger.
- Paragraphe 1 : Reconnaissance du droit au titre de pupille de la nation. ([Articles D390 à D395](#))

- Paragraphe 2 : Protection et aide. ([Articles D396 à D401](#))

- Livre IV : Etat civil et sépultures.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II : Transferts et restitutions de corps. ([Articles D402 à D420](#))

- Chapitre III : Sépultures perpétuelles.
- Section 1 : Lieux de sépultures. ([Articles D421 à D422](#))

- Section 2 : Entretien des cimetières. ([Articles D423 à D428](#))

- Section 3 : Dispositions particulières. ([Articles D429 à D430](#))

- Livre V : Institutions.
- Titre Ier : Offices des anciens combattants et victimes de guerre.
- Chapitre Ier : Office national.
- Section 1 : Caractère juridique. ([Article D431](#))

- Section 2 : Attributions. ([Article D432](#))

- Section 3 : Composition. ([Articles D433 à D439](#))

- Section 4 : Organisation. ([Articles D440 à D442](#))

- Section 5 : Fonctionnement. ([Articles D443 à D446](#))

- Section 6 : Régime financier.
- Paragraphe 1 : Dispositions générales. ([Articles D447 à D457](#))

- Paragraphe 2 : Des recettes et des dépenses. ([Articles D458 à D463](#))

- Paragraphe 3 : Du budget et des crédits. ([Articles D465 à D467](#))

- Paragraphe 4 : Comptes de l'ordonnateur et de l'agent comptable. ([Article D468](#))

- Paragraphe 5 : Contrôle financier. ([Article D470](#))

- Paragraphe 6 : Mesures d'application. ([Article D471](#))

- Chapitre II : Offices départementaux, offices d'outre-mer et comités locaux.
- Section 1 : Caractère juridique. ([Articles D472 à D474](#))

- Section 2 : Attributions. ([Articles D475 à D475-1](#))

- Section 3 : Composition. ([Articles D476 bis à D484](#))

- Section 4 : Organisation et administration.
- Paragraphe 1 : Conseil d'administration. ([Articles D485 à D488](#))

- Paragraphe 2 : Commission permanente et sous-commissions. ([Articles D489 à D492](#))

- Paragraphe 3 : Questions diverses. ([Articles D493 à D494](#))

- Section 5 : Fonctionnement. ([Articles D495 à D501](#))

- Section 6 : Régime financier.
- Paragraphe 1 : Dispositions générales. ([Articles D502 à D511 bis](#))

- Paragraphe 2 : Des recettes et des dépenses. ([Articles D512 à D517](#))

- Paragraphe 3 : Du budget et des crédits. ([Articles D518 à D521](#))

- Paragraphe 4 : Comptes de l'ordonnateur et de l'agent comptable. ([Articles D522 à D523](#))

- Paragraphe 5 : Contrôle financier. ([Article D524](#))

- Paragraphe 6 : Mesures d'application. ([Article D525](#))

- Chapitre III : Etablissements sociaux et médico-sociaux relevant de l'Office national des anciens combattants.
 - Section 1 : Dispositions générales. ([Article D525-1](#))

 - Section 2 : Ecoles de reconversion professionnelle
 - Sous-Section 1 : Attributions. ([Article D526](#))

 - Sous-section 2 : Organisation. ([Articles D527 à D533](#))

 - Sous-Section 3 : Fonctionnement. ([Articles D534 à D543](#))

- Chapitre IV : Régime financier des établissements sociaux et médico-sociaux relevant de l'Office national des anciens combattants. ([Article D544](#))

- Titre II : Institution nationale des invalides.
 - Chapitre Ier : Régime des pensionnaires. ([Articles D555 à D566](#))

 - Chapitre II : Régime des hébergés. ([Articles D567 à D568](#))

- Chapitre III : Organisation administrative. ([Article D569](#))

- Partie réglementaire - Arrêtés
- Livre Ier : Régime général des pensions militaires d'invalidité.
- Titre Ier : Droits à pension des invalides.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II Néant

- Chapitre III Néant

- Chapitre IV Néant

- Chapitre V : Demande de pension - Liquidation et concession. ([Articles A1 à A4](#))

- Chapitre VI Néant

- Titre II Néant

- Titre III Néant

- Titre IV Néant

- Titre V : Révision et voies de recours.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II : Voies de recours. ([Articles A5 à A11](#))

- Titre VI : Dispositions relatives au paiement des pensions. Néant

- Titre VII : Soins, traitement, rééducation, sécurité sociale.
- Chapitre Ier : Soins gratuits.
- Section 1 : Carnets de soins gratuits. ([Article A12](#))

- Section 2 : Règlement des soins aux parties prenantes. ([Articles A13 à A15](#))

- Section 3 : Déplacements des pensionnés à l'occasion des soins. ([Articles A16 à A20](#))

- Section 4 : Transfert des corps des pensionnés décédés dans un établissement hospitalier. ([Articles A21 à A27](#))

- Section 5 : Enquêtes et contrôles. ([Articles A28 à A30](#))

- Section 6 : Prestations sanitaires, médicaments, eaux minérales. ([Articles A31 à A35](#))

- Section 8 : Tarifs des honoraires médicaux et frais accessoires. ([Article A37](#))

- Section 9 : Indemnités diverses. ([Articles A38 à A41](#))

- Chapitre II Néant

- Chapitre III Néant

- Chapitre IV : Appareillage.
- Section 1 : Commission nationale consultative d'agrément. ([Articles A48 à A55](#))

- Section 2 : Commission consultative d'appareillage et de réadaptation. Néant

- Chapitre V : Rééducation professionnelle. ([Articles A56 à A57](#))
- Section 1 : Placement chez l'employeur sans contrat d'apprentissage. ([Articles A58 à A73](#))
- Section 2 : Placement chez l'employeur avec contrat d'apprentissage. ([Articles A74 à A84](#))

- Livre II : Régimes rattachés au régime général et régimes spéciaux.
- Titre Ier : Régimes applicables à certains personnels militaires et assimilés.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II Néant

- Chapitre III : Affectés spéciaux de la défense passive. ([Articles A85 à A114-1](#))

- Chapitre IV Néant

- Chapitre V Néant

- Chapitre VI Néant

- Chapitre VII Néant

- Titre II : Membres des organisations civiles et militaires de la résistance.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II Néant

- Chapitre III : Dispositions diverses. ([Article A114-2](#))

- Titre III Néant

- Titre IV Néant

- Titre V : Militaires et assimilés originaires de l'Algérie et des pays d'Outre-mer.
- Chapitre Ier : Droit à pension des militaires autochtones et de leurs ayants cause. ([Article A114-3](#))

- Chapitre II Néant

- Titre VI Néant

- Livre III : Droits et avantages attachés à la qualité d'ancien combattant ou de victime de guerre.
- Titre Ier : Carte et retraite du combattant.
- Chapitre Ier : Carte du combattant. ([Article A115](#))
- Section 1 : De la qualité de combattant
- Paragraphe 1 : Dispositions générales. ([Articles A116 à A118](#))

- Paragraphe 2 : Dispositions propres à certaines catégories de combattants. ([Articles A119 à A123-1](#))

- Paragraphe 3 : Alsaciens et Mosellans. ([Articles A123-2 et A123-3 à A123-5](#))

- Paragraphe 3 bis : Marins du commerce. ([Articles A123-6 à A123-9](#))

- Paragraphe 4 : Cas d'exclusion ou d'opposition. ([Articles A124 à A127](#))

- Paragraphe 5 : Français - Ressortissants de l'Union française - Etrangers. ([Article A128](#))

- Section 2 : Procédure d'attribution de la carte.
 - Paragraphe 1 : Calcul du temps de présence ou de la durée d'appartenance. ([Articles A129 à A136](#))

- Paragraphe 2 : Demande et délivrance de la carte. ([Articles A137 à A142](#))

- Chapitre II : Retraite du combattant.
 - Section 1 : Paiement de la retraite du combattant. ([Articles A144 à A153](#))

 - Section 2 : Algérie et pays d'outre-mer. ([Article A154](#))

 - Section 3 : Dispositions diverses. ([Articles A155 à A157](#))

- Titre II : Statut des résistants, déportés, internés et réfractaires.
- Chapitre Ier : Statut des combattants volontaires de la Résistance. ([Articles A158 à A159-3](#))

- Chapitre II : Statut des déportés et internés de la Résistance. ([Articles A160 à A164](#))

- Chapitre III : Statut des déportés et internés politiques. ([Articles A165-1 à A165-3](#))

- Chapitre IV : Statut des réfractaires. ([Articles A166 à A168](#))

- Titre III : Droits et avantages accessoires.
- Chapitre Ier : Droits attachés à la qualité de pensionné.
- Section 1 : Réduction sur les chemins de fer. ([Article A169](#))

- Section 2 : Cartes de priorité.
- Paragraphe 2 : Carte de priorité (régie autonome des transports parisiens). ([Article A172-1](#))

- Chapitre II : Dispositions pécuniaires.
- Section 1 : Pécules et indemnisations diverses.
- Paragraphe 1 : Pécule aux prisonniers de guerre ou à leurs ayants cause. ([Articles A172-2 à A172-6](#))

- Paragraphe 2 : Pécule aux ayants cause des prisonniers de guerre décédés en captivité ou après rapatriement. ([Articles A172-7 à A172-10](#))

- Paragraphe 3 : Dispositions générales. ([Articles A172-11 à A172-13](#))

- Section 2 : Avantages fiscaux et autres. ([Articles A173 à A175](#))

- Chapitre III : Décorations et insignes.
- Section 1 : Légion d'honneur et médaille militaire. ([Articles A177 à A179](#))

- Section 2 : Médaille des prisonniers civils, déportés et otages de la guerre 1914-1918. ([Articles A180 à A186-1](#))

- Section 3 : Médaille de la déportation et de l'internement pour faits de résistance. ([Articles A186-2 à A186-3](#))

- Chapitre IV : Emplois réservés. ([Articles A187 à A188](#))

- Titre IV : Pupilles de la nation.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II : Protection et aide de l'Etat.
- Section 1 : Gestion des deniers pupillaires. ([Articles A191 à A201](#))

- Section 2 : Avantages accordés aux pupilles de la nation. ([Articles A202 à A205](#))

- Livre IV : Etat civil et sépultures.
- Chapitre Ier Néant

- Chapitre II : Transfert et restitution des corps.
- Section 1 : Dispositions concernant les départements et territoires d'outre-mer. ([Articles A206 à A215](#))

)

- Section 2 : Indemnités aux délégués représentant les familles aux exhumations. ([Article s A216 à A221](#))

)

- Chapitre III : Sépultures perpétuelles. ([Articles A221 bis à A223](#))

- Livre V : Institutions
- Titre Ier : Offices des anciens combattants et victimes de la guerre
- Chapitre Ier : Office national
- Section 1 : Régime financier
- Paragraphe 1 : Dispositions générales. ([Articles A224 à A226](#))

- Paragraphe 2 : Des recettes et des dépenses. ([Articles A227 à A236](#))

- Paragraphe 3 : Ecritures de l'ordonnateur. ([Article A237](#))

- Paragraphe 4 : Ecritures et comptes de l'agent comptable. ([Articles A238 à A243](#))

- Section 2 : Dispositions diverses. ([Articles A244 à A249](#))

- Chapitre II : Offices départementaux
- Section 1 : Régime financier
- Paragraphe 1 : Dispositions générales. ([Articles A250 à A252](#))

- Paragraphe 2 : Des recettes et des dépenses. ([Articles A253 à A255](#))

- Paragraphe 3 : Ecritures et comptes de l'agent comptable. ([Articles A256 à A263](#))

- Section 2 : Dispositions diverses. ([Article A264](#))

- Chapitre III : Etablissements attachés aux offices
- Section 1 : Ecoles de reconversion professionnelle
- Paragraphe 1 : Fonctionnement. ([Article A265](#))

- Paragraphe 2 : Régime financier. ([Articles A266 à A288](#))

- Section 2 : Foyers d'anciens combattants et de victimes de la guerre. ([Articles A289 à A293](#))

- Titre II : Institution nationale des invalides
- Chapitre Ier : Régime des pensionnaires
- Section 1 : Instruction de la demande et admission. ([Articles A294 à A299](#))

- Section 2 : Réception - Admission définitive. ([Articles A300 à A301](#))

- Section 3 : Régime pécuniaire, redevances, gratuité des soins. ([Articles A302 à A305](#))

- Section 4 : Tenue et logement. ([Articles A306 à A308](#))

- Section 5 : Discipline, permissions et congés
- Paragraphe 1 : Discipline. ([Articles A309 à A310](#))

- Paragraphe 2 : Permissions. ([Articles A311 à A312](#))

- Paragraphe 3 : Congés. ([Articles A313 à A323](#))

- Section 6 : Dispositions diverses. ([Article A324](#))

- Chapitre II : Régime des hébergés. ([Articles A325 à A329](#))

- Annexes
- Livre II : Régimes rattachés au régime général et régimes spéciaux.
- Titre VI : Etrangers.
- Convention franco-belge du 7 novembre 1929 (Ratifiée le 24 novembre 1932 en exécution de la loi du 25 octobre 1932 et promulguée par décret du 20 janvier 1933). ([Articles Annexe 1, art. 1 à Annexe 1, art. 4](#))

- Convention franco-polonaise du 11 février 1947 (Ratifiée le 30 septembre 1947 en exécution de la loi du 13 août 1947 et publiée par le décret du 18 décembre 1947). ([Articles Annexe 2, art. 1 à Annexe 2, art. 9](#))

- Convention franco-tchécoslovaque du 1er décembre 1947 (Ratifiée le 24 octobre 1949, en exécution de la loi du 21 mars 1949 et publiée par le décret du 6 mai 1950). ([Article s Annexe 3, art. 1 à Annexe 3, art. 9](#))

)

- Convention du 28 octobre 1933 (art. 14) relative au statut international des réfugiés (publiée par décret du 3 décembre 1936).

- Convention du 10 février 1938 (art. 17) concernant le statut des réfugiés provenant d'Allemagne (Publiée par décret du 14 avril 1945). ([Article Annexe 4](#))

- Convention franco-britannique du 23 janvier 1950 ([Articles Annexe 5, art. 1 à Annexe 5, art. 4](#))

- Livre III : Droits et avantages attachés à la qualité d'ancien combattant ou de victime de guerre.

- Titre III : Droits et avantages accessoires.

- Chapitre IV : Emplois réservés. ([Article Annexe](#))